

Les Cahiers philosophiques de Strasbourg

Comités & sélection des textes

(Document rédigé en juin 2016, actualisé en février 2018)

Les Cahiers philosophiques de Strasbourg sont dotés de deux comités :

- comité scientifique
- comité de lecture

Comité scientifique

Le comité scientifique a pour mission de garantir les orientations scientifiques de la revue. Il est consulté lorsque des aménagements de la politique éditoriale semblent nécessaires.

Sa composition est renouvelée à partir du n° 2016/1 :

Luca BIANCHI, Professor, Università degli Studi del Piemonte Orientale.
Günter FIGAL, Professor, Albert Ludwig Universität Freiburg.
Axel HONNETH, Professor, Goethe Universität Frankfurt am Main.
Christine MAILLARD, Professeure, Université de Strasbourg / MISHA.
Steven NADLER, Professor, University of Wisconsin Madison.
Jean-Luc NANCY, Professeur émérite, Université de Strasbourg.
Heinz WISMANN, Directeur d'études émérite, École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Comité de lecture

Le comité de lecture a pour mission d'expertiser de manière anonymes les textes présentés pour une publication dans *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*.

Sa composition est modifiée à partir du n° 2016/1 :

Emmanuel ALLOA (Maître de conférences, Université de St. Gallen)
Emmanuel CATTIN (Professeur, Université Paris IV-Sorbonne)
André CHARRAK (Professeur, Université Panthéon-Sorbonne)
Eran DORFMAN (Professeur, Université de Tel-Aviv)
Vincent GERARD (Maître de conférences, Université de Poitiers)
Grégori JEAN (Chercheur, FNRS, Belgique)
Sébastien LAOUREUX (Université de Namur)

Marc DE LAUNAY (Directeur de recherches, CNRS)
 Jean LECLERQ (Professeur, Université catholique de Louvain)
 Mai LEQUAN (Professeure, Université de Lyon III)
 Édouard MEHL (Professeur, Université de Lille)
 Frédéric NEYRAT (Assistant Professor, University of Wisconsin Madison)
 François RAFFOUL (Professor, Louisiana State University Baton-Rouge)
 Sophie ROUX (Professeure, ENS Paris)
 François-David SEBBAH (Professeur, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense)
 Robert THEIS (Professeur émérite, Université de Luxembourg)
 Marlène ZARADER (Professeure, Université de Montpellier)

En complément de ce comité, d'autres personnalités scientifiques sont susceptibles d'être sollicitées.

Le nombre relativement important de membres du comité de lecture permet d'assurer une *rotation des expertises* (garantie d'une *neutralité renforcée*) et une *diversité des compétences*.

Procédure d'expertise et de sélection

La sélection et l'expertise des textes se déroule de la manière suivante.

Premier cas de figure : textes spontanément soumis à la revue

L'article fait l'objet d'un premier contrôle par la directrice de la revue, qui juge s'il correspond à la ligne éditoriale de la revue selon des critères de base (adéquation du domaine de recherche, volume du texte, langue de rédaction : français, allemand, italien, anglais acceptées, qualité élémentaire d'écriture et degré de sérieux scientifique). Si cette première analyse rapide est favorable, la directrice transmet au responsable du suivi éditorial l'article anonymé. Le responsable transmet ensuite cet article à deux experts du comité de lecture, qui restent eux aussi anonymes. De cette manière, seule la directrice connaît le nom de l'auteur de l'article, et seul le responsable du suivi éditorial connaît le nom des experts.

Les experts reçoivent en outre un formulaire pour leur rapport (voir document reproduit ci-dessous). Quatre types d'avis différents sont laissés à l'appréciation des experts :

- Très favorable, sans aucune réserve
- Favorable, avec suggestion de modifications non impératives
- Assez favorable, sous réserve des modifications impératives indiquées ci-dessous
- Défavorable

Deux avis défavorables entraînent automatiquement le rejet de l'article soumis.

Un avis défavorable et un avis assez favorable avec modifications impératives entraînent une demande de modification de l'article, et place la publication dans les non-prioritaires ; l'article doit à nouveau être expertisé par deux experts anonymes une fois modifié.

Deux avis dont aucun n'est défavorable mais dont l'un demande des modifications impératives entraîne une réécriture de l'article sur les points litigieux, puis un contrôle de la part de la directrice de la revue.

Deux avis favorables ou très favorables, sans modifications impératives demandées, entraînent la publication de l'article dans les meilleurs délais (en fonction des numéros déjà planifiés), avec les légères révisions non impératives demandées.

Deuxième cas de figure : articles issus d'un colloque

Le fonctionnement de sélection par le comité de lecture est dans l'ensemble le même que celui indiqué ci-dessus. Il s'ajoute les éléments suivants, qui inscrivent la sélection par le comité de lecture à la suite de deux premières sélections :

1- la première sélection a lieu au moment de l'organisation du colloque, la personne organisatrice ne retenant que les conférenciers qui lui paraissent pertinents parmi une liste d'intervenants pressentis.

2- À l'issue du colloque, la personne organisatrice qui entreprend de publier les actes (et joue désormais le rôle de coordinatrice du numéro) fait une première sélection et élimine le cas échéant les interventions qui n'auraient pas été à la hauteur attendue ; si besoin, elle demande d'emblée certaines modifications de rédaction à certains auteurs ; elle supervise la conformation de l'article aux normes de la revue (instructions de rédaction transmises aux auteurs).

3- À l'issue de ce premier travail de sélection et d'élaboration, les articles sont soumis anonymement aux experts du comité de lecture. Ces derniers se voient communiqué le thème du numéro correspondant aux actes, avec précision de la perspective adoptée. Ils font leur expertise en tenant compte de l'exigence supplémentaire d'adéquation au thème et à la perspective du numéro.

Critères d'expertise et de sélection

Les critères de sélection des articles sont les critères scientifiques standards.

Critères éditoriaux

- L'article est-il en adéquation avec la ligne éditoriale de la revue ?

- En cas d'article entrant dans les actes d'un colloque, est-il conforme au thème et à la perspective générale du colloque ?

Critères de fond

- L'article présente-t-il un intérêt scientifique et philosophique réel ? Apporte-t-il des nouveautés ?
- Est-il à l'inverse la reprise de travaux déjà publiés par l'auteur ? Consiste-t-il en une compilation de publications antérieures, de l'auteur ou d'autres auteurs ?
- Le propos est-il étayé ?
- Les références sont-elles précises et vérifiées ?

Critères de forme

- La rédaction est-elle de qualité ? (orthographe, grammaire, syntaxe...)
- L'expression est-elle claire, ou ambiguë ? Est-il difficile de suivre la pensée de l'auteur ?

À retourner à Anne Merker (amerker@unistra.fr) – Responsable de publication

Les Cahiers philosophiques de Strasbourg

N° *** – 201***/***

FORMULAIRE POUR L'EXPERTISE ANONYME D'UN ARTICLE

[Modèle du formulaire fourni aux experts en même temps que l'article à expertiser]

Titre de l'article : ...

Avis concernant la publication de l'article

Choisissez l'une des mentions suivantes :

Très favorable, sans aucune réserve

Favorable, avec suggestion de modifications non impératives

Assez favorable, sous réserve des modifications impératives indiquées ci-dessous

Défavorable

Justification synthétique de l'avis (10 à 20 lignes)

...

Modifications suggérées, non impératives

...

Modifications demandées, impératives

...

Autres remarques

...